

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT

BILAN de COMPETENCES

Contexte

Notre approche : une approche globale de votre parcours, des consultants passionnés par leur mission, un examen complet des opportunités pour vous, que nous vous aidons à confronter avec la réalité du contexte économique.

Notre aide vous permettra de relancer votre carrière professionnelle, en vous apportant sérénité et perspective.

Notre déontologie nous engage :

- A garantir la confidentialité de nos échanges lors des entretiens
- A vous apporter notre confiance et notre ambition pour vous faire évoluer

A vous écouter pour vous proposer nos meilleurs conseils

Objectifs de l'accompagnement

Analyses de vos objectifs personnels et professionnels. Etude de vos aspirations.

Utilisation de tests pour mieux connaître vos goûts et vos capacités.

Recherche sur des métiers potentiels Aide à la validation d'un (ou plusieurs) choix professionnels.

Rédaction d'une synthèse personnalisée

Programme

- Vous écouter pour vous connaître
 - Votre environnement social et culturel
 - Votre culture générale
 - Votre personnalité
 - Vos savoir-être
- Vous écouter de manière attentive pour comprendre vos aspirations
 - Cerner ce qui fait sens pour vous
 - Connaître vos besoins matériels, et objectifs

Programme (suite)

- Vous écouter pour analyser vos compétences et vos ressources. Nous aborderons :
 - Vos savoir-faire
 - Vos domaine d'expertise
 - Vos talents, connus et à développer
- Vous aider à synthétiser :
 - Les « possible »
 - Les « faisable »
 - Un ou des objectifs
- Une feuille de route, balisée par des étapes cadencées

Méthodes et moyens pédagogiques

Utilisation de différents tests et méthode de coaching personnalisé

Durée et organisation de la formation

24 heures, comprenant 16 heures d'entretiens individuels et 8 heures de travail personnel

<u>Public concerné</u>

Toutes personnes souhaitant réfléchir à son avenir professionnel

Pré requis : aucuns

Intervenant Psychologue du travail ou coach

Conditions tarifaires: Nous consulter

Modalités et délais d'accès

Nous contacter pour prendre votre premier rendezvous gratuit, qui vous sera fixé dans les 7 jours.

Nous vous présenterons les 3 phases du Bilan de Compétence (Article R6313-4 du Code du Travail) : phase préliminaire, investigation et conclusion)

Modalités accès personnes handicapées

Nous consulter pour une évaluation de vos besoins

Evaluation et certification

Une synthèse personnelle vous sera délivrée